Strasbourg.eu



Visite de presse sur rendez-vous.

Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Tél: +33 (0)3 68 98 51 10

archives@strasbourg.eu

Exposition du 16 février au 26 juin 2020

lundi et mardi de 13h à 17h du mercredi au vendredi de 9h à 17h dimanche de 14h à 18h Exposition fermée les jours fériés



« Amusez-vous pour être heureux!»

L'amusement est d'abord celui de l'intimité familiale, des jouets d'enfants et des jeux de société des adultes. Autant d'objets qui n'ont d'autre utilité que de distraire, mais font vivre un artisanat et une industrie spécifiques. Les jeux de cartes, souvent aussi jeux d'argent, font l'objet d'un contrôle sévère des autorités municipales. Le rôle de ces dernières, hier comme aujourd'hui, est de prévenir les excès des amusements des Strasbourgeois, en règlementant souvent à posteriori les débordements constatés.

Mais l'amusement d'une société est avant tout collectif, la rue étant sa première scène où le canular n'est jamais bien loin. Au gré des saisons, les distractions dans l'espace public prennent de multiples formes. Sportives, elles fédèrent la communauté autour de ses champions mais aussi pour dépenser le trop plein d'énergie d'une jeunesse turbulente. Musicales ou dansantes, elles tissent des liens dans les différentes couches sociales.

Des spectacles de toutes sortes, assurés par des saltimbanques d'un jour ou des professionnels, occupent le temps libre des citadins, tant en ville qu'à l'extérieur de ses murs, selon les goûts de chacun. Les amateurs de grandes œuvres, d'épopées ou de vaudevilles vont au théâtre, plus tard au cinéma. Les impertinents rient des satires des cabarets. Les mélomanes assistent à un des nombreux concerts des ensembles musicaux amateurs ou d'artistes en tournée. La programmation culturelle des siècles passés n'a rien à envier à la nôtre.

Spectateur amusé, le Strasbourgeois est aussi acteur de ses distractions, il coure les bals où il peut se libérer, le temps d'un soir, des convenances. D'autres risquent leur réputation dans les tripots.

À travers une sélection de 150 documents et objets, venez découvrir comment les Strasbourgeois se sont divertis à travers le temps.

Strasbourg.eu

STRASBOURG S'AMUSE!





Visuels disponibles via **CD/ Email/ Serveur FTP**

Demande à adresser aux : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Benoît JORDAN / Stéphane ARENA 32, Avenue du Rhin 67076 Strasbourg cedex Tél.: +33 (0)3 68 98 51 10 E-Mail: benoît.jordan@strasbourg.eu

Pour d'autres visuels, nous contacter.

stephane.arena@strasbourg.eu

- 3 : Coupe et vue du théâtre de Strasbourg, XVIIIe siècle, AVES 1 PL 96. 4 : Indiens du cirque Sarrasani avec le maire Charles Hueber, années 1930,
- 5 : Le *Barabli* sur scène, 1947, 1 Fi 14/51.
- 6 : Joutes nautiques, tableau de Léonard Baldner et Johann Walter, 1666, Musée historique de Strasbourg
- : Affiche du Bal des pauvres 1954, Rendez-vous au moulin rouge à







Parcours:

INTRODUCTION: QU'EST CE QUE S'AMUSER?

S'amuser... oui, mais de quoi s'agit-il ? Prendre du bon temps, flâner, s'ébattre, se distraire, se divertir, tourmenter, taquiner, faire la noce, faire les quatre cents coups, jouer, lambiner, musarder, passer le temps, perdre son temps, plaisanter...

S'amuser, est-ce une bonne chose? Ou bien est-ce dépenser une énergie et un temps précieux, sans rien produire de positif? L'amusement serait-il le fait des enfants, irraisonnables par nature, et des adultes, quant à eux désinvoltes?

Cette propension à s'amuser peut se cantonner à des blagues (dont les carabins et étudiants sont friands), aller vers des jeux de société (en privé ou dans des cafés, clubs, casinos), ou bien déborder sur la voie publique à l'occasion de festivités organisées à certains moments de l'année, récurrents ou exceptionnels. Des fêtes publiques ont été organisées de tous temps : fêtes religieuses, fêtes nationales ou en hommage au souverain.

Mais s'amuser peut aussi être considéré comme une mauvaise chose : n'est-ce pas se détourner de ce qui est essentiel, donc sérieux, transcendantal ? Pourtant, la fête peut aussi être transformée en bonne œuvre, comme le montre le *Bal des pauvres* qui permet de lever des fonds en faveur des déshérités de la ville.

Les moyens de s'amuser sont légion, font appel à des métiers, des techniques, au sport... Les autorités municipales jouent, à travers les époques, un rôle important de régulation et d'encadrement des excès engendrés par les divertissements des Strasbourgeois. Bruit et musique, dentelles et beaux vêtements, la fête publique se doit d'être élégante, autant que distrayante. Elle permet surtout de se rassembler, de former une société avec ses règles et ses défis.

I. S'AMUSER CHEZ SOI:

Le jeu détend et se pratique d'abord dans le cadre familial : les jeux de cartes du dimanche aprèsmidi, les jeux de société qui sont, notamment au XVIII^e siècle, aussi des jeux d'argent... Dans ce dernier cas, on voit se développer des formes de meubles spécifiquement destinés aux jeux : tables de trictrac, plateaux d'échec, « tapis verts » ou encore billards.

Quant aux enfants, les jouets fabriqués ou achetés dans quelques magasins bien connus (*La Fée des Jouets, Wery...*) stimulent leur imagination et leur créativité. La collection formée par Tomi Ungerer à partir de ses propres jouets et par accumulation de pièces achetées ou reçues, montre l'univers singulier que s'est composé cet artiste dont la vie a couvert une bonne partie du XX^e siècle.

Dans un autre domaine, les blagues et canulars montrent un aspect plus féroce du jeu : souvent



ils s'exercent au détriment d'un tiers. Le canular imaginé en 1913 par le sergent Wolter qui fait mobiliser la garnison de Strasbourg pour une imaginaire inspection de l'empereur en est un exemple d'ampleur : ici, c'est tout le milieu militaire allemand qui se trouve être la risée de la population.

II. RÈGLEMENTER LES AMUSEMENTS

S'amuser peut susciter des excès ou détourner les esprits du droit chemin et de la moralité. Aussi les autorités ont, notamment à l'époque de la Réforme protestante, cherché à limiter les amusements et leurs conséquences : les cris, les vêtements, les lieux de plaisir et de détente, font l'objet d'une règlementation contraignante, voire même les fêtes de mariage ou les baptêmes. L'époque du Mardi gras est particulièrement surveillée, époque de tous les débordements sous un masque qui assure l'anonymat.

Le théâtre et l'opéra sont visés: le public avant la fin du XIX^e siècle, assiste aux représentations en manifestant son appréciation du jeu des interprètes avec des sifflets, des cris, des applaudissements. Les jeux de hasard qui risquent d'entraîner la ruine de joueurs malheureux ou la fortune d'escrocs, qui poussent également aux rixes et à proférer des jurons, les bals masqués, autant d'occasions de heurter les bonnes mœurs.

III. MILLE ET UNE FAÇONS DE S'AMUSER EN SOCIÉTÉ

L'amusement est un besoin pour toute société, facteur de cohésion mais aussi « soupape de sécurité » déjà connue des empereurs romains qui achetaient la paix sociale avec « du pain et des jeux ». Avant la construction de lieux dédiés à l'amusement, la rue est le premier espace des divertissements des citadins.

Les amusements à l'extérieur sont, en partie, conditionnés par la saison, comme patiner en hiver ou se baigner en été. Le sport constitue un secteur qui associe plusieurs qualités à la distraction : se mesurer entre compétiteurs, montrer son adresse ou encore se retrouver dans un groupe partageant des valeurs et une identité communes. Les casinos et sociétés privées offrent des espaces de convivialité aux Strasbourgeois du XIX^e siècle.

Les spectacles donnent l'occasion d'admirer des acrobates, des animaux sauvages et aussi de rire au théâtre des travers de personnages pittoresques. Les cabarets, les fêtes musicales fleurissent au XIX^e et au XX^e siècle. L'arrivée du cinéma, au début du XX^e siècle, offre un nouveau champ de distraction aux Strasbourgeois.

Dans cette longue liste, la musique et la danse occupent une place de choix avec de véritables institutions : le *Bal des pauvres* qui permet d'allier la distraction à une œuvre charitable. Plus déluré, le *Bal des artistes* aurait eu une réputation quelque peu sulfureuse.



L'amusement par l'exercice :

Toute compétition sportive constitue un spectacle animé ainsi qu'un défouloir, tant pour le public que pour les compétiteurs. Courses de chevaux, tournois, joutes nautiques et concours de tirs à l'arbalète, organisés au Moyen Âge et à l'époque moderne entre les villes du Rhin supérieur et de Suisse, sont autant de grandes fêtes populaires où les bourgeois viennent supporter leurs champions.

Le sport en clubs, avec des règles et des animateurs qualifiés, constitue une nouveauté du XIX^e siècle. La période du *Reichsland* voit l'essor de nombreuses sociétés qui proposent aux amateurs, sur leur temps libre, une pratique sportive de détente : vélo, quilles, natation, randonnée.

La convivialité fait partie intégrante de la pratique sportive. Un signe: chaque club ou société organise volontiers, au moins une fois par an, une fête, un repas, un évènement qui rassemble les adhérents et leurs proches.

Les sociétés proposent une détente ou un dérivatif aux activités quotidiennes, mais sont également une forme d'identité : elles ont un insigne, un drapeau, voire un hymne. Un bureau élu assure la coordination de la société. Si les moyens le permettent, la société dispose d'un local particulier avec des équipements.

S'amuser au Spectacle:

Depuis fort longtemps, les spectacles de rue distraient les passants : montreurs d'ours ou saltimbanques, bonimenteurs ou chanteurs des rues, ils apparaissent de ci de là dans les documents d'archives. À côté de ces spectacles occasionnels,

se développent des sociétés et des entreprises de spectacle qui fonctionnent à l'année et proposent des abonnements. Le théâtre est au XVIII^e siècle un lieu où la bonne société vient autant pour se montrer que pour assister aux représentations.

Le théâtre alsacien, fondé en 1898, se développe autour de personnages truculents mis en scène dans les pièces écrites par Gustave Stoskopf, Julius Greber ou encore Ferdinand Bastian : on s'amuse des travers des contemporains placés dans des situations souvent comiques.

Le cabaret n'est pas en reste avec une longue tradition à Strasbourg de spectacles satiriques dont, à partir de 1945, le célèbre *Barabli* de Germain Muller et de sa troupe.

Ces spectacles sont montés dans les différentes salles de la ville : théâtre municipal, théâtre de l'Union (quai Kellermann), Palais des Fêtes, salles paroissiales ou cinémas qui proposent, au début de leur existence, boissons ou repas, tours de chant, actualités et spectacle cinématographique.

Jouer, danser, se défouler :

Les Strasbourgeois ne se contentent pas d'être des spectateurs passifs des nombreuses distractions que leur ville peut offrir. Ils sont acteurs de leur amusement en adhérant à des groupes de nature diverses.

Les associations sont un lieu extraordinaire de convivialité. Elles organisent souvent des bals, des soirées, des spectacles : les chorales Sainte-Cécile, les sociétés de sport, les sociétés de musique réunissent ainsi leurs adhérents.



Deux évènements annuels ont marqué l'histoire de Strasbourg : le *Bal des pauvres*, organisé pour récolter des fonds destinés aux actions sociales de la Ville, et le *Bal des artistes*, organisé par la Société des Artistes Indépendants d'Alsace (l'AÏDA), plus déluré, avec des soirées à thèmes, des costumes, des revues et un défilé de mannequins. Ces soirées avaient lieu au Palais des Fêtes des années 1920 aux années 1950.

Nombre de ces évènements et de ces lieux de convivialité, seront mis à mal, à partir des années 1960, par l'essor d'une nouvelle forme de divertissement : la télévision.

EN GUISE DE CONCLUSION : LE CARNAVAL

La fête se plait à se parer d'un masque, lui offrant l'impunité propice à tous les excès. Le carnaval de Strasbourg a connu des périodes fastes tout comme des « traversées du désert ». Sans cesse il a changé, sans cesse il s'est réinventé, à la faveur des changements d'époque ou de nationalité de la ville.

Le dimanche 19 février 1956, les membres du célèbre cabaret *de Barabli* organisent le procès humoristique de Crocus Morus à qui les Strasbourgeois doivent « un mardi gras d'une maigreur squelettique » et brûlent un mannequin de 6 mètres de haut par un froid glacial.

Et dès l'année suivante, un comité fait revivre le carnaval et invente le roi Bim-Bam dans la tradition des carnavals rhénans. Lui succède dans les années 1970, le débridé *Carnaval des Wackes*, né à la Krutenau, interdit en 1978 suite à des dérives violentes. Mais ceci est une prochaine histoire...



Autour de l'exposition:

Animations:

- Les dimanches 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, à 15 h, visites-conférences. Entrée libre.

Pour le jeune public :

- Visites commentées de l'exposition aux élèves (sur rendez-vous),
- Visites de groupes en autonomie (réservation indispensable),
- Questionnaires pédagogiques téléchargeables sur le site internet des Archives (www.archives. strasbourg.eu), rubrique Action éducative;

Renseignements et réservations : archives@strasbourg.eu / 03 68 98 51 10

Renseignements et réservations :

educatif.archives@strasbourg.eu/03 68 98 62 19

Aux Archives de la Ville et de l'Eurométropole du 16 février au 26 juin 2020

> Lundi et Mardi de 13h à 17h Du mercredi au vendredi de 9h à 17h Dimanche de 14h à 18h Exposition fermée les jours fériés

Renseignements : 03 68 98 51 10 Courriel : archives@strasbourg.eu Site internet : http://www.archives.strasbourg.eu

Entrée gratuite, parking gratuit. Tram C, D ou E arrêts Landsberg ou Churchill Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg 32, avenue du Rhin – 67076 Strasbourg cedex.